

XXe cours fédéral de gymnastique

Autor(en): **Hartmann, E. / Bornand, Ch. / Ritter, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1904)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-241400>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mesdames et Messieurs,

Les chiffres cités plus haut parlent avec assez d'éloquence pour qu'il me soit permis d'être bref.

La situation est bonne ; cependant il faut bien reconnaître que ce n'est que grâce à un rendement exceptionnel des annonces de la couverture du Bulletin que nous avons à enregistrer un petit boni au lieu d'un déficit. Il faut aussi remarquer que les cotisations ont produit moins que les deux années précédentes, malgré une augmentation de l'effectif de la société.

Cette diminution n'a pas pour cause une rentrée moins régulière, mais est due à la mise en vigueur, pour la première fois dans cet exercice, d'une disposition des nouveaux statuts accordant une réduction de 0 fr. 50 aux abonnés du journal « l'Éducateur », mesure qui a été appliquée à 81 personnes, et aussi au passage dans la catégorie des « anciens membres » d'un assez grand nombre de sociétaires.

Vive la Société pédagogique genevoise !

Le trésorier :
A. CHARVOZ.

XX^e Cours fédéral de Gymnastique.

Le cours de perfectionnement pour instituteurs de la Suisse romande, aura lieu cette année-ci à Genève, du 6 au 27 juillet, sous la direction de MM. E. Hartmann, Lausanne, et Ch. Bolland, Genève.

Les instituteurs, candidats au brevet, moniteurs-chefs et moniteurs d'une section fédérale de gymnastique peuvent y participer.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 juin par les directeurs soussignés.

Le programme du cours comprend l'étude théorique et pratique du manuel de gymnastique pour les garçons. Le nombre maximum des participants est fixé à 40. Les personnes admises à participer au cours seront tenues de le suivre en entier ; aucune participation partielle ne sera acceptée.

La participation au cours est gratuite. Toutefois les partici-

pants auront à pourvoir à leur entretien pendant la durée du cours. La direction du cours fera les démarches nécessaires pour chercher à procurer une bonne pension et un logement confortable aux conditions les plus avantageuses.

Le Département militaire fédéral allouera à chaque participant une indemnité journalière de 2 fr. 50, plus les frais de voyage de III^e classe. A part cela, les cantons qui auront des représentants au cours ont été invités à les indemniser au moyen d'une allocation s'élevant au minimum au même chiffre.

Le lieu de réunion des participants sera communiqué ultérieurement.

Lausanne et Genève, le 16 mai 1904.

Les directeurs du Cours : E. HARTMANN, Ch. BORNAND.
Au nom du Comité central de la Société fédérale de
gymnastique :

Le Président : H. RITTER.

CONVOCAATION

La Société Pédagogique Genevoise est convoquée en assemblée générale ordinaire, pour le jeudi 9 juin 1904, à 2 h. précises, en son local, Petite Salle de l'Institut.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Communications du Comité.
- 2^o Nomination de la Commission de soirée.
- 3^o Désignation des membres du Bureau à proposer au Congrès de Neuchâtel pour la période genevoise 1905 — 1906 — 1907.
- 4^o M. Louis Mercier. L'enseignement de l'allemand à l'école primaire.
- 5^o Propositions individuelles.

N. B. — La bibliothèque sera ouverte à 1 h. 1/2.
